



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique a l'egard des jeunes

Question écrite n° 48777

### Texte de la question

M. Adrien Zeller demande a M. le ministre des affaires etrangeres s'il ne lui paraitrait pas opportun, vu la volonte des gouvernements francais et roumain de favoriser les relations entre la jeunesse des deux pays et afin de rendre coherents les echanges inities par des structures locales tant en France qu'en Roumanie, d'envisager la creation d'un office franco-roumain pour la jeunesse.

### Texte de la réponse

La Roumanie est depuis 1990 l'un de nos principaux partenaires a l'Est en matiere d'echanges culturels, de soutien a la diffusion du francais et de cooperation scientifique et technique. C'est sans doute la raison pour laquelle un certain nombre d'interventions qui rejoignent la demande de l'honorable parlementaire ont ete adressees au ministere des affaires etrangeres depuis quelques mois en faveur de la creation d'un office franco-roumain pour la jeunesse. En outre, lors de la recente commission mixte franco-roumaine qui s'est tenue a Paris les 15 et 16 octobre, la partie roumaine a evoque son interet pour la mise en place d'un tel office. La partie roumaine a evoque son interet pour la mise en place d'un tel office. La partie francaise a alors pris note de cette proposition et a declare partager l'objectif visant a developper les echanges entre les jeunes des deux pays. S'interrogeant sur l'opportunitie de creer une nouvelle structure, elle a indique son intention d'etudier les modalites les plus appropriees pour realiser de tels echanges (article 6 du programme de cooperation franco-roumain dans les domaines de la culture, de l'enseignement, de la science et de la technique pour les annees 1996, 1997, 1998 et 1999, signe a Paris le 16 octobre 1996). Il va de soi que la visibilite acquise par les offices franco-allemand et franco-quebecois pour la jeunesse incite nombre de nos partenaires a proposer la creation d'instances comparables. Notre ligne constante a ete de s'interroger sur le caractere realiste de ces propositions, quelle que fut par ailleurs l'etrottesse des liens nous unissant au pays demandeur. Le format de telles structures rend en effet extremement difficile leur reproduction au-dela des deux modeles existants alors que l'experience montre que des echanges de jeunes peuvent aussi se developper selon d'autres modalites egalemeent efficaces. C'est la voie que nous nous efforcons de trouver avec la Roumanie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Zeller Adrien](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48777

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 février 1997, page 890

**Réponse publiée le** : 17 mars 1997, page 1324